

10

JUILLET • AOUT • SEPTEMBRE 2020



BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLScoop

INTERVIEW
SANS PROTECTION SOCIALE
PAS DE SÉCURITÉ POUR LES
TRAVAILLEUR·EUSE·S
FOCUS SUD
N'OUBLIONS PAS LES
TRAVAILLEUR·EUSE·S
PALESTINIEN·NE·S

- BRÈVES
- BURKINA FASO : UNE RENTRÉE PLEINE DE DÉFIS POUR ASMADE
- COLOMBIE : UNE ANNÉE 2020 SOUS LE SIGNE DE LA VIOLENCE
- SOLSOC A RENOUVELÉ SON BUREAU EXÉCUTIF





28 août 2019 à Namur. Souvenir solidaire et militant du festival "Les Solidarités" aux côtés de nos partenaires de la FGTB Horval. Le festival ne s'est pas tenu cette année à cause de l'épidémie de Covid-19. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine avec nos revendications et dans la bonne humeur.



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

[facebook.com/SolsocASBL](https://www.facebook.com/SolsocASBL)
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes: Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Tangui CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, François MARLIER, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°10 Juillet – Aout – Septembre 2020



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

COVID-19: CRISE SANITAIRE ET SOCIALE

Le coronavirus n'en finit pas de faire des vagues. Fin août, il aura provoqué plus de 800.000 morts dans le monde, et fait près de 10.000 victimes en Belgique. La crise sanitaire est bien visible, et loin d'être terminée. Mais que dire de la crise sociale qui l'accompagne et qui va s'amplifier au fil des mois à venir. La situation d'un nombre toujours plus grand de personnes est dramatique. Des millions de femmes et d'hommes qui vivaient (souvent mal) de leurs activités se sont retrouvés du jour au lendemain sans aucun revenu, sans aucun filet de sécurité puisque sans contrat de travail et/ou sans garantie de bénéficier d'un revenu de remplacement. Pour limiter un raz-de-marée social, la réponse tient en un mot : solidarité ! Solidarité avec les populations qui, ici, se retrouvent aux portes de la précarité, voire de l'extrême pauvreté. Solidarité avec les populations du Sud, dans des pays souvent dépourvus de tout système de sécurité sociale. Solidarité individuelle, mais aussi et surtout collective : des mesures fortes doivent être prises pour venir en aide aux personnes précarisées, mais aussi pour (re)construire et renforcer les systèmes de solidarité institutionnelle ! Le 7 octobre, Journée mondiale du Travail décent, est une occasion pour nous tous d'insister sur la nécessité de placer le travail décent et la solidarité au centre des actions des gouvernements et des institutions internationales, partout dans le monde.

Estelle Ceulemans, Présidente

► I N T E R V I E W

SANS PROTECTION SOCIALE, PAS DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAILLEUR·EUSE·S

La crise du Covid-19 a amené les syndicats à devoir s'adapter pour continuer à répondre à leurs fonctions premières. Tanguy Cornu, le Co-Président de la FGTB Horval, a répondu à nos questions à ce sujet. La Centrale est un pilier dans le soutien aux projets syndicaux du programme de Solsoc au Burkina Faso, au Burundi et en Colombie.

Suite à la crise du Covid-19, quels sont les principaux défis des syndicats dans le secteur de l'alimentation en Belgique et dans les pays dans lesquels vous avez des partenaires ?

Tanguy Cornu: Le principal défi est de trouver des solutions pour répondre aux baisses de rémunération que les travailleur·euse·s ont subies suite au ralentissement de l'économie, et à l'écartement dont ils ont pu faire l'objet. C'est vrai en Belgique, c'est encore beaucoup plus vrai dans les pays du Sud où le travail informel constitue 80 à 90% de l'activité économique. Cela implique que, dans certains pays, les travailleur·euse·s qui sont confiné·e·s se trouvent dans l'impossibilité d'apporter les moyens de subsistance nécessaires à la famille. Quand on fait ces parallèles, on se rend compte de l'importance d'avoir une sécurité sociale qui joue réellement le rôle de bouclier pour les travailleur·euse·s. En les protégeant à la fois financièrement, mais aussi en les protégeant au niveau de leur santé, en leur garantissant des soins de qualité dans des structures hospitalières et/ou de santé. Cela réaffirme encore une fois que, pour les travailleur·euse·s, la sécurité sociale est l'élément le plus important pour leur protection.

Lors de votre dernier voyage pour rencontrer les partenaires syndicaux de Horval et Solsoc, vous vous êtes rendu au Burkina Faso. Qu'apportent les rencontres de syndicalistes du Nord et du Sud ?

TC: Faire des rencontres entre des syndicats d'alimentation du Burkina Faso, une responsable de projet en Colombie et un responsable syndical belge de la FGTB Horval, c'est confronter 3 réalités fondamentalement différentes. Le Burkina Faso est un pays où il y a très peu d'industries. Un pays qui est sujet à des attaques intégristes sur la quasi-totalité de son territoire. La Colombie est un pays où l'on tue plus ou moins 500 leader·euse·s sociaux·ales par année, où l'on trouve beaucoup d'entreprises qui sont également implantées en Europe (AB InBev, Nestlé, Coca-Cola...), où la discussion syndicale se réalise au travers de rapports de force et où l'État est absent ou à la solde des entreprises. La Belgique est un État de droit, un État où les organisations syndicales sont extrêmement fortes et où elles ont la capacité d'imposer le dialogue social dans un cadre où il y a une sécurité sociale forte qui peut protéger les travailleurs. 3 réalités, 3 contextes et pourtant la volonté de pouvoir se renforcer ensemble pour améliorer la situation des travailleur·euse·s. Des échanges entre travailleur·euse·s qui vivent des réalités différentes, mais qui ont des aspirations identiques. Les membres des 3 pays ont fait le même constat : « Nous devons profiter de la collaboration internationale pour nous renforcer en tant qu'organisations syndicales, pour mettre en place des initiatives qui vont à la fois améliorer la situation des travailleur·euse·s, leur vie, et qui peuvent être aussi des projets sociaux alternatifs. »

N'OUBLIONS PAS LES TRAVAILLEUR·EUSE·S PALESTINIEN·NE·S

En 2019, au cours d'une interview donnée à Solsoc, Ghada Abu Ghalyoun, représentante du PGFTU (principal syndicat palestinien) et coordinatrice d'un projet mené en partenariat avec Solsoc et la FGTB Centrale Générale, décrivait les conditions des travailleur·euse·s palestinien·ne·s. Aujourd'hui avec l'arrivée du Covid-19 et les menaces d'annexion des territoires palestiniens par Israël, d'autres problématiques ont émergé.

Selon Ghada Abu Ghalyoun, les nombreuses lacunes et flous juridiques existant dans le Code du travail ont été utilisés par le secteur privé pour exploiter les travailleur·euse·s palestinien·ne·s. L'épidémie a été le prétexte pour licencier de nombreuses femmes sans leur donner de justifications ni de raisons valables. Le chiffre du chômage chez les femmes est en train de doubler.

Pour soutenir les travailleur·euse·s en cette période de crise, le syndicat palestinien PGFTU est monté sur plusieurs fronts. En coopération avec les autorités et le secteur privé, des opérations de soutien (paniers de nourritures, dons sous forme d'argent liquide, distribution de matériel, conseil de santé et de sécurité au travail) ont été organisées. Des négociations tripartites ont été entamées au sujet des réductions de salaire effectuées par les employeurs en raison de la crise. Le PGFTU a aussi mis en place des comités d'urgence dans le but de suivre les problèmes rencontrés par les travailleur·euse·s. Les femmes ont été particulièrement soutenues par le syndicat, notamment dans le cadre de négociations avec les employeurs au sujet de la nécessité d'adapter leurs heures de travail.

Dans quel contexte s'inscrivent toutes ces problématiques?

Dans leur dernier rapport sur l'économie

des territoires palestiniens occupés, les expert·e·s de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) tirent la sonnette d'alarme: le Covid-19 est venu aggraver une situation économique déjà désastreuse. L'épidémie aurait entraîné une perte économique de 7 à 35% du PIB dans les territoires palestiniens occupés. Le taux de chômage qui était déjà élevé (31% en 2018) a atteint les 33% en 2019. La pauvreté qui touchait 29,2% des Palestiniens en 2017 a continué d'augmenter. Le rapport souligne aussi que les femmes sont les premières victimes de ce contexte d'occupation qui a pour conséquences de les éloigner du marché du travail et pour les plus jeunes des chemins de l'école. Ces constats faits, il est primordial de considérer en arrière-plan les menaces d'annexion d'une grande partie des territoires palestiniens par Israël qui viennent compromettre l'avenir du peuple palestinien.

Pour Ghada Abu Ghalyoun, les menaces d'annexion constituent « un geste d'agression flagrant contre les résolutions internationales ». La représentante du syndicat palestinien PGFTU prévient aussi que « l'annexion de la Cisjordanie à Israël détruira toute possibilité d'établir un État palestinien. Israël prendra des mesures militaires pour imposer une séparation spatiale stricte, en détruisant par exemple le réseau routier existant pour en construire un nouveau qui répond aux besoins de l'annexion. Cela doublera la pression interne sur les Palestiniens, parmi lesquel·le·s 200 000 vivent déjà séparé·e·s de leur environnement social, de leur espace politique et de leur économie. La majorité de ces personnes sont des travailleur·euse·s et s'investissent dans l'agriculture. L'annexion entraînera une restriction de leurs

interactions économiques avec les colonies et le marché du travail israélien, ce qui aura pour conséquence une augmentation du nombre de colons et l'intensification des activités israéliennes dans la vallée du Jourdain au détriment des populations locales et des propriétaires fonciers palestiniens. Pour finir, les ressources en eau et les terres agricoles fertiles de ces mêmes zones seront soumises en permanence à l'autorité israélienne. »

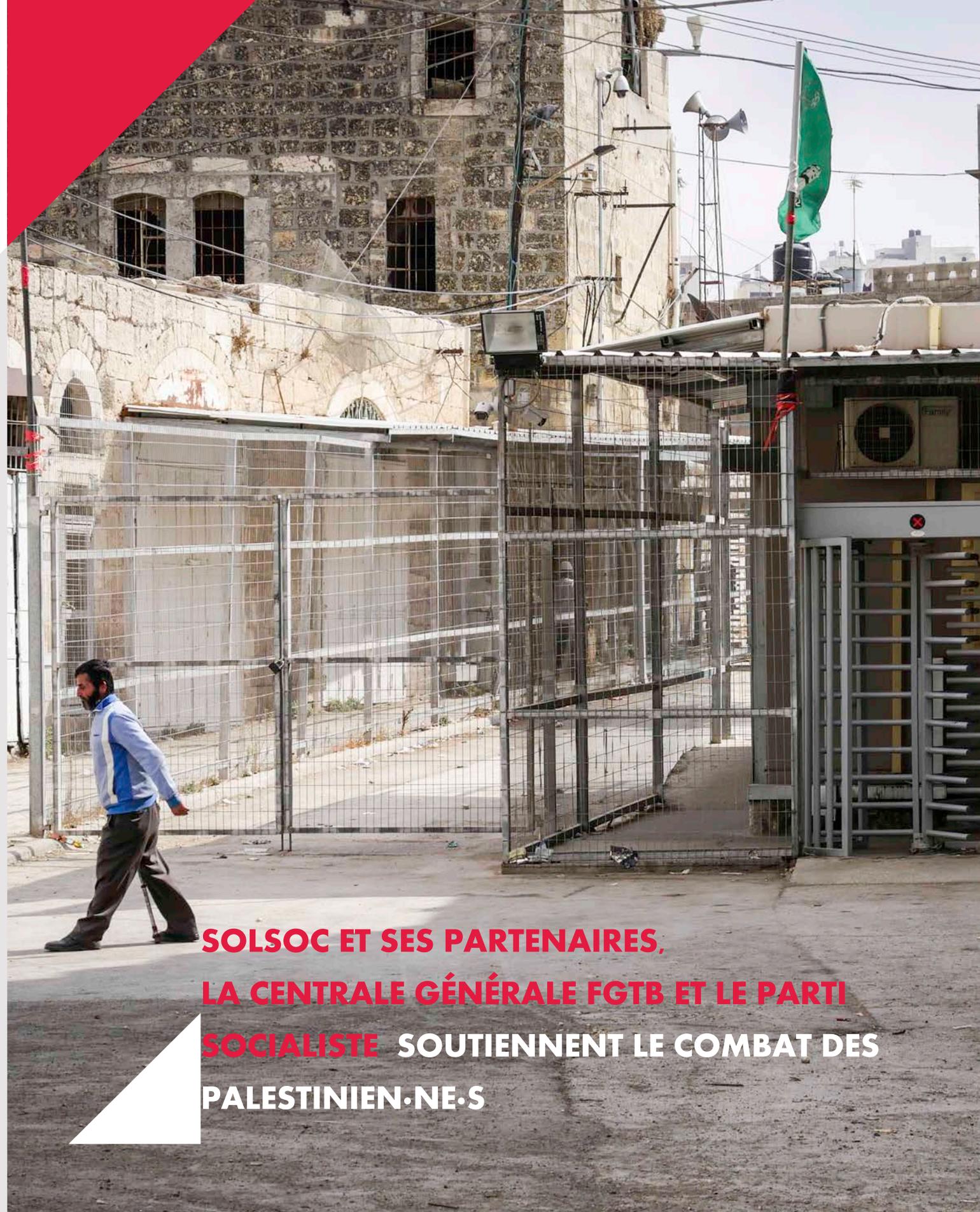
Afin de contrer ces interventions qui seraient catastrophiques pour l'avenir du peuple Palestinien, par la voix de Ghada Abu Ghalyoun, le PGFTU demande aux décideur·euse·s politiques belges et européen·ne·s de dénoncer publiquement les manœuvres israéliennes, et d'empêcher la puissance occupante israélienne de progresser en profitant de la crise sanitaire et économique mondiale.

Le PGFTU appelle aussi la communauté des travailleur·euse·s et les syndicats du monde entier à demander à leurs gouvernements et parlements :

-Qu'ils fassent pression sur le gouvernement de l'État israélien et l'administration américaine, afin qu'ils se plient aux règles du droit international ;

-Qu'ils exigent le lancement d'un processus visant d'une part à tenir l'État d'Israël responsable de tous ses crimes contre le peuple palestinien, d'autre part à mettre fin à l'occupation israélienne et enfin à reconnaître l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Solsoc et ses partenaires, la Centrale Générale FGTB et le Parti socialiste continueront à dénoncer les atteintes graves aux droits humains et au droit international commises par Israël.



**SOLSOC ET SES PARTENAIRES,
LA CENTRALE GÉNÉRALE FGTB ET LE PARTI
SOCIALISTE SOUTIENNENT LE COMBAT DES
PALESTINIEN·NE·S**

► B R È V E S

BURKINA FASO : UNE RENTRÉE PLEINE DE DÉFIS POUR ASMADE !

Alors que le Burkina Faso enregistre plus de 1.400 cas de Covid-19 déclarés depuis début mars, notre partenaire ASMADE continue d'agir au service de la population burkinabé. L'ONG a fait des dons de matériel médical et de prévention aux Comités régionaux de gestion d'épidémies (CRGE) de 5 régions du pays. Elle va continuer à sensibiliser ses publics aux gestes barrières et prévoit de relayer les messages du ministère de la Santé via ses réseaux sociaux et par le biais de spots radio et d'appels téléphoniques. Cette opération ciblera essentiellement les acteur·rice·s de la restauration et de la transformation de produits agroalimentaires et des acteurs mutualistes dans plusieurs villes. Toutes ces actions seront menées en s'adaptant à une situation sécuritaire qui se dégrade et qui entraîne des déplacements des populations et rend difficile la mobilisation sociale. Ainsi, afin de continuer le travail de terrain, l'organisation passe par des relais déployés dans les zones les plus touchées par l'insécurité. Les élections présidentielles approchant, un plaidoyer sera mené, dans le cadre de réseaux d'organisations burkinabé, auprès des responsables politiques afin qu'ils garantissent l'accès aux soins de santé et à la protection sociale pour la population, à travers notamment la promotion des mutuelles de santé.



COLOMBIE : UNE ANNÉE 2020 SOUS LE SIGNE DE LA VIOLENCE

Depuis la signature des accords de paix entre l'ancienne guérilla des Farc et le gouvernement colombien en novembre 2016, les violences n'ont malheureusement jamais cessé en Colombie. Selon les chiffres de l'ONG Indepaz, un millier de leaders sociaux·ales ont été assassiné·e·s depuis novembre 2016. Durant ce seul mois d'août, dix massacres ont été recensés sur les 34 enregistrés par le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits humains, faisant de 2020 l'année la plus sanglante depuis 2014. Face à cette dégradation galopante de la situation des défenseur·euse·s des droits humains et des leaders sociaux·ales, les organisations partenaires de Solsoc, IFSI et FOS, ont décidé de lancer une campagne nationale pour promouvoir et défendre les droits de la population colombienne. Les droits à la vie, à la santé, au travail, à l'alimentation ou à la terre sont primordiaux et doivent être vigoureusement défendus dans un contexte hostile aggravé par la pandémie du Covid-19. Dénoncer mais aussi proposer des pistes d'action, tels sont les objectifs de cette campagne. Comme elle le fait déjà depuis de nombreuses années, Solsoc se fera le relais de la voix de ses partenaires auprès des décideur·euse·s belges et de ses publics. Ensemble, nous défendrons les droits des Colombien·ne·s !

SOLSOC A RENOUVELÉ SON BUREAU EXÉCUTIF ET SA PRÉSIDENTE

Cet été, il y'a eu du changement au sein des instances de Solsoc, le Conseil d'administration a élu une nouvelle Présidente et un nouveau Bureau exécutif. Les différents postes du Bureau sont désormais occupés par Estelle Ceulemans à la Présidence de Solsoc, Gwenaëlle Grovonius et Martini Hagiefstratiou en tant que Vice-présidentes et Gabrielle Jottrand qui assurera le Secrétariat et la Trésorerie.

Le Conseil d'administration est toujours composé des membres suivant·e·s: Jacques Bourgaux, Estelle Ceulemans, Tanguï Cornu, Fanny Dubois, Jenifer Fernandez Sanchez, Ariane Fontenelle, Antonio Gambini, Gwenaëlle Grovonius, Martini Hagiefstratiou, Delphine Houba, Paul Jamar, Gabrielle Jottrand, Rafaël Lamas, Florence Lepoivre, Arnaud Leveque, Francis Marlier, Noémie Van Erps.

Dans ce contexte troublé par une pandémie mondiale, la priorité du Conseil d'administration sera de garantir que l'équipe de Solsoc travaille dans un climat stable et serein.

► ACTION

OPÉRATION 11.11.11, UN DÉFI SOLIDAIRE À RELEVER!

Solsoc participe en 2020 à l'Opération 11.11.11. Cette campagne de récolte de fonds est un moment important pour notre ONG : avec les dons récoltés et les produits vendus, ce sont en effet, chaque année, plus de 40.000 € qui viennent alimenter les fonds propres indispensables à la réalisation de nos programmes. Le Covid-19 ne nous facilite pas la tâche : la distanciation physique et les mesures sanitaires rendent beaucoup plus difficile la vente directe, et nous comptons plus que jamais sur vos dons et sur vos commandes groupées. Nous vous proposons les produits classiques (calendriers, cartes de vœux, livres de cuisine et pour enfants, tablettes de chocolat) ou d'autres douceurs à partager (chocolats et biscuits) pour la Saint-Nicolas et les fêtes de fin d'année. Nos équipes seront malgré tout



présentes dans les grandes surfaces (où à l'extérieur) lors des deux week-ends de vente : les 6-7-8 et 13-14-15 novembre. Nous avons plus que jamais besoin de vous pour faire de

cette Opération 11.11.11 une réussite !!
Infos et commandes : **Patrick Abeels** au **0496/515 483 – pabeels@solsoc.be**.
Ou sur le site internet:
<https://www.solsoc.be/agir/111111-3>.

EN 2020, VOS DONNS SONT DÉDUCTIBLES À 60% !

Cher donateur, chère donatrice,

Suite à la crise sanitaire, vos dons à Solsoc sont désormais déductibles de vos impôts à 60 % au lieu de 45 %. Cette mesure s'applique à l'ensemble de vos dons en 2020 à partir de 40€ (en un ou plusieurs versements sur l'année).

Concrètement, cette année, vous retouchez, par exemple, 15€ de plus sur un don de 100 €, soit 60€ au lieu de 45€, ou encore un don de 40 € ne vous coûte réellement que 16 € !

Cette mesure fiscale tombe à propos : la pandémie de Covid-19 n'épargne pas les pays dans lesquels nous intervenons, et nos partenaires ont plus que jamais besoin de vous pour la combattre.

Vous pouvez lutter à leurs côtés en faisant un don, tout en bénéficiant des mesures fiscales exceptionnelles.

Don ponctuel ou régulier, votre soutien est précieux.
Faites un don sur notre compte BE42 0000 0000 5454

► **PLUS D'INFOS : pabeels@solsoc.be (02/505.40.70)**

**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



E.R.: P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 1200 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE